



NI EN GARDE A VUE, NI AU GARDE A VOUS !

Réunis en Assemblée Générale le mardi 17 mars 2026, les agent.e.s syndiqué.e.s et non syndiqué.e.s de l'ALIP de Vannes/Plescop présents ont tenu à rappeler leur soutien envers les collègues CPIP du 95 et du 93. Ils ont effet été remis en cause professionnellement, placés en garde à vue et perquisitionnés sans motif valable !!!

L'incompréhension reste totale : les motifs d'accusation sont incohérents et toute la lumière doit être faite pour éclaircir ces situations afin qu'elles ne se reproduisent plus.

Faire son travail, répondre aux missions qui nous sont confiées (transmettre les documents fournis par les personnes suivies, œuvrer au maintien des liens familiaux) ne peut pas aboutir à des procédures judiciaires et administratives à l'encontre des agents !! Un simple « oups, pardon c'était exceptionnel » ne pourra suffire. Les conséquences pour les agents concernés et les équipes sont là et un retour en arrière n'est pas possible.

Les agents exigent un soutien plein et entier de notre administration envers leurs collègues injustement mis en cause.

Ils exigent des réponses institutionnelles claires de nos directions locales quant à la sécurisation de nos pratiques professionnelles.

Aussi les agents réunis en assemblée générale appellent-ils l'ensemble des agents de l'ALIP de Vannes/Plescop à :

- apposer sur tout écrit accompagné de justificatif ou mentionnant des documents comme base de décision la mention suivante: « Cette transmission ne vaut pas authentification des documents joints. Pour rappel, le contrôle de l'authenticité des justificatifs ne relève pas de la compétence du SPIP. »
- renvoyer vers le nouvel établissement toute communication et toute demande concernant une personne détenue transférée.
- soumettre à validation des cadres tous les rapports auxquels sont annexés des pièces justificatives.

Conscients des enjeux politiques et médiatiques actuels, les agents de l'ALIP de Vannes/Plescop réunis en AG ne peuvent plus tolérer une telle méconnaissance de nos missions et actes professionnels sur les terrains ! Ils n'acceptent pas la suspicion pesant sur la probité des agents des SPIP, qui continuent de remplir au mieux leurs missions, malgré des conditions difficiles !

Plescop, le 18/03/2026

